

DÉLIBÉRATION n° **2024-065** de la séance du **17/12/2024**

OBJET : Adhésions du Centre de gestion à des associations au titre de l'année 2025

L'an deux mille vingt quatre, le mardi dix-sept décembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Nantes, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 14 Nombre de voix : 24

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN, Rodolphe AMAILLAND.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › Mme Claire HUGUES avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Anthony BERTHELOT avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Jean-Louis MOGAN avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › M. Nicolas CRIAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › M. Christophe JOUIN avait donné pouvoir à M. Jacques PRAUD.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Christelle BRAUD, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Bernard LEBEAU, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, Mme Anne-Marie CORDIER a été désignée secrétaire de séance.

Adhésions du Centre de gestion à des associations au titre de l'année 2025

EXPOSÉ

Le Centre de gestion adhère depuis plusieurs années aux structures suivantes :

- L'AAF (Association des Archivistes Français), organisant le partage d'information entre archivistes et menant des études sur les questions intéressant les archives et les archivistes ;
- L'ACPUSI (Association des Collectivités Publiques Utilisatrices de Systèmes d'Information) qui permet aux adhérents d'être force de propositions auprès du fournisseur de logiciels CIRIL (système d'information ressources humaines et finances du centre de gestion) et de bénéficier de réductions pour les formations dispensées par CIRIL ;
- L'ADIAJ (Association pour le Développement de l'Information Administrative et Juridique), association spécialisée dans le droit de la fonction publique et la gestion RH des agents publics et dispensant notamment des formations dans ces domaines ;
- L'AFCDP (Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel) qui développe une réflexion quant au statut et aux missions des délégués à la protection des données, assure une veille (technique, juridique, managériale, ...) sur les enjeux relatifs aux statuts et aux missions des délégués à la protection des données, favorise les relations avec la CNIL ;
- L'AFIGESE (Association Finances - Gestion - Evaluation des collectivités territoriales) qui favorise les échanges, informe, conduit des études et organise des formations dans les domaines des finances locales, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques ;
- La FNCDG (Fédération Nationale des Centres de Gestion), assurant la représentation des centres de gestion auprès des pouvoirs publics et valorisant l'action des centres de gestion ;
- Le GIP Informatique des centres de gestion, groupement d'intérêt public qui a vocation à favoriser leur coopération informatique dans une dynamique de mutualisation, de rationalisation et de maîtrise des coûts. Le GIP met à disposition de ses adhérents un ensemble de produits, sous forme de catalogue de services, couvrant des besoins métier et support ;

Pour mémoire, les montants des adhésions en 2024 sont les suivants :

Nom	Montant 2024
AAF	200 € - forfait
ACPUSI	180 € - forfait
ADIAJ	30 € - forfait
AFCDP	450 € - forfait
AFIGESE	365 € - en fonction de la taille de l'établissement
FNCDG	17 991 € - 1,50 € par agent des collectivités affiliées
GIP	7 774,50 € - en fonction du nombre d'agents des collectivités affiliées

Il est proposé au Conseil d'administration de renouveler les adhésions à ces associations pour l'année 2025.

DÉLIBÉRÉ

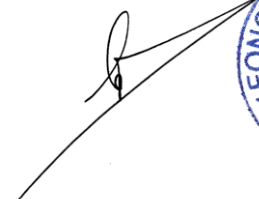
VU le Code général de la fonction publique, et notamment son chapitre II : centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 24 voix pour :

- **Approuve** les renouvellements d'adhésion du Centre de gestion aux associations suivantes au titre de l'année 2025 :
 - AAF
 - ACPUSI
 - ADIAJ
 - AFCDP
 - AFIGESE
 - FNCDG
 - GIP Informatique des centres de gestion ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ces adhésions ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget principal, chapitre 011, article 6281.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD

